

Au moment de la déclaration de guerre, en 1812, il se trouvait au fort Saint-Joseph. Il fit partie d'une expédition organisée par le capitaine de ce fort et par M. Toussaint Pothier, laquelle prit sans coup férir le fort Michillimakinac. Cette action fut si prompte que l'apparition des Canadiens, des Anglais et des sauvages, qui le sommèrent de se rendre, fut la première nouvelle que le commandant américain eut de la déclaration de guerre. Charles de Langlade commandait les sauvages, et Rolette était avec Porlier et plusieurs autres à la tête des Canadiens.

« La capture de Michillimakinac, dit M. Tassé, fut le digne prélude de la glorieuse prise de Détroit, et de bien d'autres faits mémorables qui allaient répandre un nouvel éclat sur le nom canadien. »

Joseph Rolette prit aussi une part très-distinguée à l'expédition du colonel McKay (1) contre le fort Shelby en 1814. Le commandant ne se rendit qu'après quelque résistance, et Rolette est mentionné avec éloge dans le rapport du colonel.

Retourné après la paix à la Prairie du Chien, qui faisait partie des vastes territoires cédés aux Etats-Unis par le traité de Gand, Rolette eut à souffrir de la part active qu'il avait prise dans la guerre. Il fut exilé dans une île déserte qui porte aujourd'hui son nom, et où il passa l'hiver de 1819. Les autorités de Washington lui permirent de revenir et la lettre qui l'y autorisait est signée par le célèbre Calhoun.

Ce fut une singulière existence que celle de Rolette : guerrier un peu sur terre, un peu sur mer,—si l'on peut appeler ainsi nos grands lacs,—cultivateur, traicteur, juge et négociateur, avec cela un peu homme politique sous le régime américain.

A l'aide des mémoires du temps qu'il a eu le mérite de se procurer, à l'aide surtout de la correspondance qu'il a entretenue avec une des filles de son héros, M. Tassé nous le montre dans toutes les scènes des rôles nombreux qu'il a joués ; il nous le fait voir occupant dans le Minnesota une position aussi importante que celle de Langlade dans le Wisconsin, devenant le principal agent de la grande compagnie des fourrures qui présidait le célèbre Jacob Astor, mettant en culture ou en pâturage de grandes étendues de terre, acquérant de l'influence parmi les

---

(1) Le colonel McKay était le père de l'Hon. juge McKay de la Cour supérieure. Comme son fils il était d'une très-haute taille.